UNION SPORTIVE
FONTENAYSIENNE

PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de la ou des personne(s) en responsabilité d'accueil (famille d'accueil, …) est à transmettre à la section concernée et au siège de l'USF Omnisports ainsi qu'à la famille du ou des sportif(s)identifié(s), **trois semaines avant le début de l'accueil** de l'athlète.

Décrire ci-dessous :

- **Nom et prénom du ou des sportif(s) et section(s) concerné(s)** : ……
 ……

- **La personne majeure en responsabilité qui accueille le ou les sportif(s) mineur(s)**
 Nom : …….. Prénom :……..
 Rôle, statut :……
 N° licence :……
 Nom et N° d'assurance RC : ……

- **Les noms des personnes qui vivent sur le site identifié (précisez majeures ou mineures) :**
 ……
 ……

- **Les raisons de l'accueil (stage, compétition, …)** :
 ……
 ……

- **La présentation du site d'accueil :** il doit y avoir une chambre non mixte et séparée des personnes majeures

Maison	Appartement	Nombre de chambre: ….....
chambre simple	Chambre double	Chambre partagée : OUI / NON

 Lieu(x) réservé(s) au(x) sportif(s) :
 Autre(s) :……

- **Les modalités de fonctionnement de l'accueil**
 ……
 ……
 ……

- **Le mode de participation des mineurs accueillis, les règles de vie au sein du site d'accueil** :
 ……
 ……
 Joindre le planning des entraînements, des temps libres, des temps en famille, les modes de déplacements, …

Rappel : La réglementation impose qu'un séjour avec hébergement doit être obligatoirement déclaré à la DDCS à partir de 7 mineurs accueillis.